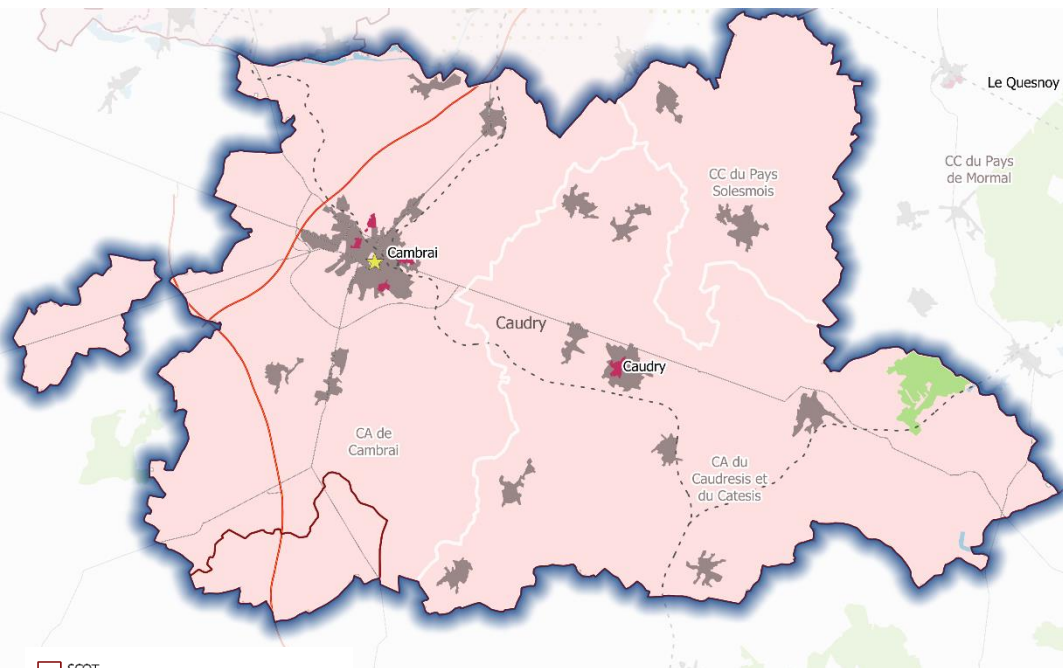


Le Cambrésis (1/4)



- SCOT
- Géographie prioritaire
- QPV ANRU
- QPV hors ANRU
- NPNRU intérêt national
- NPNRU intérêt régional
- Transports
- Liaison principale
- Type autoroutier
- voies ferrées
- Occupation du sol
- Bâti
- Eau
- Forêt
- Dispositifs d'intervention sur le parc privé
- périmètres PTG
- périmètres OPAH
- Dispositifs d'intervention sur le parc existant
- coeur de ville
- communes minières de l'ERBM

Sources :

Les données sont principalement issues du recensement INSEE 2016, sauf pour :
 - évolution de l'emploi salarié privé : source ACOSS ;
 - revenu médian par unité de consommation : estimation à partir des données DGFIP recalculées à l'échelle des SCOT et EPCI via une médiane pondérée par UC ;
 - Logements construits : source SITADEL incluant les résidences.

	Chiffres-clefs	SCOT du Cambrésis	Nord
	Population 2016	158 959	2 603 723
	Evol. 2011-2016	→ 0,0%	→ 0,2%
	Solde naturel	↑ 0,2%	↑ 0,5%
	Solde migratoire	↓ -0,2%	↓ -0,3%
	Emplois	49 369	977 747
	Evol. Emploi salarié privé 2011-2018	-0,8%	0,3%
	Indice de concentration de l'emploi	0,9	1,0
€	Revenu médian par UC	17 826 €	18 856 €
	Logements en 2016	75 339	1 205 062
		<ul style="list-style-type: none"> ■ résidences principales ■ logements vacants ■ résidences secondaires 	
	Résidences principales en 2016	67 121	1 096 766
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Propriétaires occupants ■ Locataires HLM ■ Locataires du parc privé 	
	Logements construits 2011-2015	2 033	50 376
	Indice de construction 2011-2016	2,6	4,0

Le Cambrésis (2/4) *Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)*

	CA de Cambrai	CC Caudrésis-Catésis	CC Pays Solesmois	Synthèse SCOT
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> - 82 083 habitants en 2016 - +0,09% par an entre 2011-2016 - Objectif démographique PLH +0,3% par an 	<ul style="list-style-type: none"> - 64 906 habitants en 2016 - -0,15% par an entre 2011-2016 - Objectif démographique PLH +0,22% par an 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 056 habitants en 2016 - +0,22 % par an entre 2011-2016 - Objectif démographique PLH +0,33% par an 	<ul style="list-style-type: none"> - 162 045 habitants en 2016 - -0,01% par an entre 2011-2016 - Objectif démographique SCOT +0,2% par an
Construction de logements	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif de construction PLH (2018 – 2023) : 312 logements/an - Production envisagée : 80% de neuf et 20% de reconquête de la vacance ; 20% de logements sociaux et 5% d'accession sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif de construction PLH 2016-2022 : 194 logements/an - Production envisagée : 80% de neuf et 20% de reconquête de la vacance ; 20% de logements sociaux et 35% d'accession sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'objectif de production - Production envisagée : création de logements communaux, conventionnement ANAH, logements sociaux, location-accession 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif de construction SCOT : 450-500 logements/an - Production envisagée : 25% de reconquête de la vacance ; 20% de logements sociaux. Réduire la vacance, diversifier les produits, construire des petites typologies
Parc privé	<ul style="list-style-type: none"> - La CA est située sur le périmètre du PIG du Pays du Cambrésis (2018-2023) - Lancement en 2018 d'une étude sur la vacance par la CA pour définir un plan d'actions - Aide à la mutualisation des moyens des communes pour la LHI avec soutien du service hygiène et salubrité - Mise en place en 2017 à titre expérimental de l'autorisation de mise en location sur une partie de la ville de Cambrai 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un PIG « Habiter Mieux » (2018-2023) centré sur les propriétaires occupants mis en place en 2013 sur le Pays du Cambrésis (CA Cambrai, CC Caudrésis-Catésis et CC du Pays Solesmois) et qui s'achèvera en 2021. - Le PLH prescrit l'engagement d'actions de lutte contre la vacance (incitation à la mise en œuvre de la taxe sur les logements vacants, mise en place d'un fond d'aide à la sortie de la vacance, actions de repérage...) - Aide de l'EPCI dans le cadre du PIG pour l'adaptation de logements au vieillissement 	<ul style="list-style-type: none"> - La CC est incluse dans le périmètre du PIG du Pays du Cambrésis (2018-2023) - Des réflexions à conduire sur la mise en place d'une taxe sur la vacance et sur les effets financiers et leviers pour la lutte contre la vacance 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'agir sur le parc existant : les PLH doivent mettre en place des actions sur l'habitat ancien dégradé dans leurs programmes d'actions

Partie 3 – Fiches territoriales

	CA de Cambrai	CC Caudrésis-Catésis	CC Pays Solesmois	Synthèse SCOT
Parc social	<ul style="list-style-type: none"> - 3,2 demandes pour 1 attribution en 2018 - Actions prévues : produire 65 logements sociaux par an, dont 30% de PLAI minimum ; mettre en place une stratégie d'attribution via la CIL. 	<ul style="list-style-type: none"> - 2,5 demandes pour 1 attribution en 2018 - Action prévue : produire 31 logements sociaux par an dont 34% de PLAI, subventions de l'agglomération avec priorité aux 2 communes concernées par le rattrapage SRU ; volonté de développer le PSLA. 	<ul style="list-style-type: none"> - 3,5 demandes pour 1 attribution en 2018 - Actions prévues : prospecter et accompagner les bailleurs sociaux pour le développement de l'offre (bail emphytéotique, bail à construction, acquisition-amélioration), recherche de financements complémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeu de développement de l'offre sociale, dont une part en très social - Enjeu de développement de partenariat et de programmation avec les bailleurs sociaux et l'Etat et de trouver des financements complémentaires.
Hébergement et besoins spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de l'association « Prim'toit » pour favoriser les sorties d'hébergement et l'accès des jeunes au logement autonome (subvention annuelle d'aide au fonctionnement) - Enjeux : augmenter la capacité d'accueil résidentiel et notamment pour les jeunes et les personnes victimes de handicap - Volonté de recenser les logements adaptés et mobilisables sur le territoire - Réhabilitation du Foyer pour Travailleurs Migrants d'Escaudoevres en Résidence Sociale et développement de places supplémentaires pour personnes abstinentes et femmes victimes de violences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'offre à destination des jeunes en dehors de Cambrai nécessaire et identifiée - Problématique liée à la sédentarisation des gens du voyage : des réflexions sont en cours concernant la création de terrains familiaux. 		<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de développer l'offre de logements adaptés en priorité à destination des jeunes et des personnes victimes de handicap.

Le Cambrésis (4/4) Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	CA de Cambrai	CC Caudrésis-Catésis	CC Pays Solesmois	Synthèse SCOT
Transition énergétique	<p>Consommations énergétiques : 33% des consommations totales du territoire. 56% de gaz, 31% d'électricité, 6% de fioul, 5% de bois et 2% de GPL. Près d'un 1/3 utilisent en réalité le bois épisodiquement (complément ou appoint).</p> <p>Émissions carbone: résidentiel responsable de 255 kt eq CO2 soit 19% des émissions directes du territoire. 45kt eq CO2 d'émissions indirectes (301 kt eq CO2 total pour le résidentiel). Chauffage au gaz (surtout en milieu urbain) responsable de la plupart des émissions GES (75%). Importance du chauffage à fioul et électricité en milieu rural. Territoire qui stocke du carbone aujourd'hui à hauteur de 21 500 t eq CO2 soit 2% de ses émissions</p> <p>Menace du changement climatique sur l'intégrité du bâti (augmentation probable des inondations, remontée de nappes, érosion, coulées de boues retrait et gonflement des argiles) et les populations.</p> <p>Actions à mener : rénovation thermique des logements et remplacement des systèmes de chauffage. Prendre en compte dès maintenant le confort d'été en plus du confort d'hiver. Passer de 5800 GWh à 4000GWh en consommation d'énergie totale pour une diminution de 34% en résidentiel. Rénover entre 35 à 70% des logements.</p>			